



**DÉBAT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ  
SUR LA SITUATION EN BOSNIE-HERZÉGOVINE**

XXXXXXXXXXXX

**DÉCLARATION DE  
SON EXCELLENCE LÉON KACOU ADOM  
AMBASSADEUR, REPRÉSENTANT PERMANENT  
DE LA CÔTE D'IVOIRE AUPRÈS DES NATIONS UNIES**

*New York, le 5 novembre 2019.*

*A vérifier au prononcé.*

## **Madame la Présidente,**

Je tiens à saluer la tenue de ce débat consacré à l'examen du 22<sup>ème</sup> Rapport du Secrétaire général sur la situation en Bosnie-Herzégovine et à remercier le Docteur Valentin INZKO, Haut-Représentant pour la Bosnie-Herzégovine et Madame Selma KOJENIC, de l'ONG « Trial International », pour leur présentation circonstanciée.

Cette présentation appelle de la part de ma délégation, des observations sur les situations politique, économique et humanitaire en Bosnie-Herzégovine.

**Sur le plan politique,** ma délégation note avec préoccupation que l'Etat multiethnique de la Bosnie-Herzégovine reste confronté à une impasse politique qui perdure. Cette impasse est caractérisée par un blocage institutionnel et l'impossibilité de former un Gouvernement central, depuis les élections générales du 07 octobre 2018.

Ainsi, 24 ans après la fin de la guerre civile, les rhétoriques et comportements de certains leaders politiques sont encore de nature à entraver la marche vers la réconciliation nationale tant souhaitée dans ce pays. S'y ajoutent, les difficultés d'ordre juridique et les tensions ethniques qui, depuis plus d'une décennie, empêchent la tenue d'élections municipales dans la ville de Mostar.

Ces obstacles tendent, hélas, à remettre en cause les maigres acquis en matière de réconciliation nationale, dont les forces armées multiethniques de la Bosnie-Herzégovine restent à ce jour, le plus bel exemple.

C'est pourquoi, face au risque d'enlèvement de la situation, ma délégation voudrait exhorter les leaders politiques à s'inscrire résolument dans le noble projet d'édification d'une nation unie et prospère, intégrée à l'espace de l'Union européenne.

**Madame la Présidente,**

**S'agissant de la situation économique,** ma délégation se félicite de l'adoption récente par la République Serbe et la Fédération de Bosnie-Herzégovine d'un programme commun de réformes socio-économiques sur quatre ans, qui traduit leur volonté commune d'impulser leur croissance économique et de renforcer leur compétitivité, en droite ligne avec les recommandations de l'Union européenne.

Si ce train de réformes peut permettre d'espérer une transformation économique pouvant accroître les chances d'une intégration dans l'Union européenne, il ne fait aucun doute qu'il pourrait également favoriser l'émergence d'une économie plus unifiée et compétitive, créatrice d'emplois pour les jeunes, les femmes et les autres groupes vulnérables, en réduisant le flux d'émigration vers les pays occidentaux les plus riches.

Mais pour parvenir à ces transformations économiques salvatrices, les Autorités locales se doivent de dépasser leurs divergences politiques et de s'engager dans la promotion d'un état de droit ainsi que la création d'un environnement juridique attractif pour les investissements.

**Madame la Présidente,**

**Sur le plan humanitaire,** la Côte d'Ivoire est préoccupée par les conditions de vie difficiles des migrants en Bosnie-Herzégovine, dont le nombre est en constante augmentation, selon la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR).

En outre, l'absence de préparation de l'Etat et de mesures adaptées à l'ampleur du défi ainsi que l'existence d'une rhétorique loin de favoriser un minimum de cohésion sociale, contribuent à empirer la situation des migrants dans les centres de transit, et à rendre le travail des agences humanitaires de plus en plus difficile.

**Madame la Présidente,**

Ma délégation est d'avis, que nonobstant leur ampleur et leur complexité, les défis sociopolitiques et économiques auxquels la Bosnie-Herzégovine reste confrontée, ne sont pas insurmontables.

Je reste en effet persuadé qu'une convergence de vues des parties prenantes et une appropriation forte du processus de réconciliation nationale et des réformes économiques, permettront à ce pays de consolider la paix intérieure et d'apporter sa contribution à la stabilité et à une prospérité partagée dans les Balkans.

Pour conclure, mon pays tient à féliciter, le Haut-Représentant pour la Bosnie-Herzégovine pour ses efforts de coordination de l'assistance des partenaires internationaux, et l'encourage à poursuivre ses bons offices en vue de la mise en œuvre intégrale des Accords de Paix de Dayton-Paris.

**Je vous remercie.**